

**Dimanche le 16 juin 2019**  
**LA SAINTE TRINITÉ**

**Le Seigneur m'a faite pour lui**

Quelle belle expression ! Cette affirmation, nous la retrouvons dans le livre des Proverbes (8,22). Elle veut exprimer une manière nouvelle la force de Dieu à tous les niveaux, en tant que Créateur, et source de tout bien; « principe de son action, première de ses œuvres » (8,23)

En ce dimanche de la Trinité, nous comprenons toute la grandeur de Dieu sous les traits du Père, du Fils et de l'Esprit. Jésus nous révèle son Père et nous partage la force de son Esprit. Comme il est dit dans l'Évangile de Jean : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous nous ferons une demeure...Or, la parole que vous entendez n'est pas de moi : elle est du Père, qui m'a envoyé » (Jn14,23-24)

**D'où venons-nous ?**

À la fin du baccalauréat en musique, notre enseignante, musicologue de profession nous avait invités à faire une recherche sur nos familles, nos ancêtres afin de mieux nous connaître. Grâce à cette recherche, nous pouvions découvrir des éléments qui nous feraient comprendre nos talents, nos comportements, nos gênes, etc.

Cette étude fut bénéfique, tant pour consolider ma passion pour la musique que la compréhension de mon identité. Grâce à l'histoire des familles paternelles et maternelles depuis leur arrivée en Nouvelle-France, j'ai reconnu en leur histoire des ressemblances dans ma personnalité, mon mode de vie, mon caractère, etc

**Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit**

Par notre baptême, nous venons aussi de Dieu. À la source de sa création, il nous interpelle à vivre comme lui; « Je suis la vigne, vous êtes les sarments... »(Jn 15,5) Cette famille divine, ce trio exceptionnel qu'est notre Dieu en trois personnes nous interpelle à vivre avec lui.

Même si nous sommes accaparés par nos réalités familiales, sans avoir la tête dans les nuages, nous pouvons, chaque jour, confier notre vie à Dieu, nous en remettre à lui en toute confiance.

Dans la foi, nous pouvons croire avec espérance que nous venons de lui et nous retournons vers lui.

Normand Bergeron  
curé



**SERONT BAPTISÉS CE DIMANCHE**

**Jacob**, fils de Stéphanie Drasse et Jonathan Scraire  
**Romy**, fille de Marie-Odile Fortin et Vincent Bilodeau  
**Elrik**, fils de Stéphanie Fortin et François Ménard  
Bienvenue dans la grande famille des chrétiens !



**HUMOUR EN SOUTANE...**  
**LE CHAT DU PÈRE ABBÉ**

Il était une fois un père Abbé qui avait l'habitude de se rendre à la rencontre de prière avec son chat. Les moines devenaient irrités de voir le chat se promener en se frottant contre leurs jambes durant la prière. Ils demandèrent au père Abbé s'il était possible d'attacher le chat afin d'avoir la paix durant la prière. Le père Abbé accepta avec gentillesse et il nomma un moine qui aurait pour tâche d'attacher le chat à la patte d'une chaise dans l'enceinte de piété. Le premier exercice à accomplir durant le temps de la prière était d'attacher le chat à une patte de la chaise.

Un jour, le père Abbé mourut et le moine continua à attacher le chat pour la durée du temps de prière. Il y eut même plusieurs changements du moine responsable d'attacher le chat durant ce temps béni.

Un jour, ce fut le chat qui mourût et les moines, qui étaient habitués à voir le chat attaché, décidèrent, sans plus attendre, de se procurer un autre chat afin que le moine responsable puisse accomplir sa tâche : attacher le chat à la patte d'une chaise.

Le temps passait et lors d'un chapitre de la communauté les moines crurent important d'inscrire dans la constitution un article où il était fait mention que dans l'enceinte de prière il était essentiel de toujours attacher le chat.

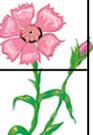
Mais voici qu'un jour un moine écrivit un texte troublant qui venait bouleverser la constitution car le moine affirmait que ce n'était pas obligatoire d'attacher le chat si on ne le laissait pas entrer dans l'enceinte de prière puisqu'il lui semblait trouver dans cette pratique le moyen de répondre à un caprice d'un père Abbé maintenant décédé. Mais c'était devenu une obligation qui apparaissait essentielle pour l'ensemble des moines de voir à ce que le chat soit attaché dans l'enceinte de prière d'autant plus que le moine responsable d'attacher le chat y voyait là toute sa mission. Mais les moines acceptèrent, après de longues discussions, de détacher le chat et de le laisser libre dans la maison.

**Depuis ce temps, sans en faire une pratique de routine, les moines se sont posé la question à savoir s'il n'y avait pas, dans leur vie de tous les jours, des « chats » qui demeuraient attachés à une « patte de chaise dans l'enceinte de leur vie. »**



**OFFRANDES à SAINTE-CÉCILE**  
**SEMAINE DU 9 juin 2019**  
**Quête :1,369.85 \$ Prions : 45.30 \$ Lampions :159.20 \$**  
**Dîme à ce jour : 32,165 \$**  
**Dons confirmation : 511 \$**  
**Résidence quatre saisons : 46.75 \$**  
**Merci pour votre grande générosité**

**Célébrations de la semaine**

<b>Samedi 15 juin</b> 16h30 	Marielle Boyer Marin / famille Robert Marin Marguerite Mercier / Raphaël Mercier Rita Lecompte Mathieu / parents et amis-funérailles Émile Patry, Roger Levert / Jeanne-d'Arc Jean-Guy Primeau / Danielle Primeau Gilbert Desrosiers (1 <sup>er</sup> ann) / son épouse et les enfants Claire Patry / Léandre Patry
<b>Dimanche le</b> 16 juin 10h30	Marie-Claire Chartrand / Suzanne Brodeur et Gilles Lebel Armand Poulin / sa famille Bernard Laniel / parents et amis aux funérailles Marcel Maheu et Jean Denis / la famille Robert Boisvert / Michel et Ginette Sauvé Monique Payant / Serge Payant 
<b>Lundi le 17 juin</b> 8h30	Alberte Meloche Montpetit / Hubert
<b>Mardi le 18 juin</b> 8h30	Louise Lazure / parents et amis aux funérailles
<b>Mercredi 19 juin</b> 14h30 CentreVictor-Léger	Yvonne Taillefer / parents et amis aux funérailles
<b>Basilique</b> 16 H 30	Roger Sauvé / parents et amis aux funérailles 
<b>Jeudi le 20 juin</b> 8 h 30	Jean-Paul Latreille / Gisèle, Cécile et Monique
<b>Vendredi 21 juin</b> 8 h 30	Charlotte Bourdeau / la famille
<b>Samedi 22 juin</b> 16 h 30 	Kathleen, Felix et Fabien Gilbert / famille Simoneau Marielle Boyer Marin / famille Robert Marin Marie-Jeanne Tourville Deschamps / son fils Philibert Rémi Girouard / Thérèse Charpentier Christine Lalonde De Bellefeuille / ses parents Fleurette Picard (4 <sup>ème</sup> ann) / sa succession 
<b>Dimanche le</b> 23 juin 10h30	Laurent Leblanc / son épouse Monique Marie-Claire Chartrand / Suzanne Lupien Ghislaine S. Morin (5 <sup>ème</sup> ann) / André, Réline Réjeanne Éric Mercier / parents et amis aux funérailles Hélène Pilon / sa sœur Gisèle Diane Leblanc Labelle(20 <sup>ème</sup> ann) / son époux Maurice

✕-----  
**UNE PIERRE À LA FOI**  
**Don pour les travaux des clochers de la basilique-cathédrale**  
**11, de l'église, suite 128, Salaberry-de-Valleyfield, Qc, J6T 1J5**

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Montant : \_\_\_\_\_ \$ no Chèque : \_\_\_\_\_

Faire le chèque au nom de la paroisse Sainte Cécile

**Grand MERCI** aux commanditaires qui permettent la parution de notre feuillet paroissial. Bienvenue aux nouveaux qui se joignent à ce rendez-vous hebdomadaire. Merci de les encourager